



Presse

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél : 01 45 56 77 26
Fax : 01 45 56 78 74

Parti Socialiste

www.parti-socialiste.fr

presse@parti-socialiste.fr

Vendredi 5 juin 2009

**Communiqué de Marisol TOURAINE
Secrétaire nationale à la Santé et à la Sécurité sociale**

La Sécurité Sociale se réduit comme peau de chagrin

Devant le 39e congrès de la Mutualité française, N. Sarkozy a annoncé jeudi 4 juin qu'il souhaitait confier de nouvelles responsabilités aux organismes complémentaires.

Le Parti socialiste se réjouit de la reconnaissance apportée au travail effectué par la Mutualité française.

Mais il s'inquiète de la stratégie présidentielle. Sous couvert de réduction du déficit de la sécurité sociale, ce nouveau partenariat entre l'assurance-maladie, les mutuelles et les assurances, sera un instrument de diminution du périmètre de la sécurité sociale.

Cette annonce donne un coup d'accélérateur à la mise en place d'une médecine à deux vitesses. Seule en effet la sécurité sociale de base offre une prise en charge égalitaire, les couvertures par les organismes complémentaires étant très diverses selon leur coût.

Alors que près de 40% des Français disent avoir renoncé ou retardé des soins pour des raisons financières et que plus de 7% n'ont pas de couverture complémentaire, l'annonce de Nicolas Sarkozy est un mauvais coup porté à notre système de solidarité face à la maladie.

Au terme de près de sept ans de gouvernement de droite, la situation financière de la sécurité sociale est profondément dégradée puisque la dette sociale cumulée devrait dépasser les 120 milliards d'euros. Incapable de mettre en œuvre une réforme structurelle de notre système de santé, comme l'a encore démontré la loi HPST, le Gouvernement fait le choix du désengagement au détriment des plus fragiles.

Après les franchises médicales et l'augmentation des remboursements, cette nouvelle étape dans le désengagement de la Sécurité sociale va encore fragiliser l'accès des Français à la santé.

Enfin, le Parti Socialiste attend des actes concrets et précis face à l'augmentation des dépassements d'honoraires, qui ont représenté plus de 2 milliards d'euros en 2008. Alors que le Gouvernement vient de reculer sur ce point, l'annonce de négociations par le Président de la République ne trompe personne quant à la réalité de sa politique.